

**PROCÈS-VERBAL**

**6<sup>e</sup> séance ordinaire, le 19 avril 2021 à 18 h30, rencontre virtuelle**

**Présences :**

**Direction :** \_\_\_\_\_

Mme Nadine Leduc

**Enseignants :** \_\_\_\_\_

Mme Marie-Josée Bruneau, Mme Christine Beaudry,  
Mme Nadine Lepage, Mme Angélique Gauthier

**Soutien :** \_\_\_\_\_

Mme Soledad Dextre

**Professionnel :** \_\_\_\_\_

Mme Julie Richard

**Élèves :** \_\_\_\_\_

Mme Yasmine Amrouche, Mme Maude Déziel

**Parents :** \_\_\_\_\_

Mme Marilaine Bolduc-Jacob, M. Dominique  
Lalonde (président), Mme Jacinthe LeBlanc (membre  
du CÉ), Mme Geneviève Tringali (membre CÉ), Mme  
Melissa Duclos, M Mohamed Rizki

**Communauté :** \_\_\_\_\_

Mme Julie Hornez

**Absences :** \_\_\_\_\_

Mme Marie-Josée Lépine, Mme Nadia Outamante

**Invité :** \_\_\_\_\_

M Abdelaghani Rahim

**1. Mot de bienvenue**

La rencontre débute à 18h33

**2. Ouverture de la réunion et vérification du quorum**

Le président constate les présences, la liste sera transmise au secrétaire d'assemblée. Le président sollicite une personne comme secrétaire d'assemblée. Mme Duclos se propose.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour : deux nouvelles personnes remplacent des postes vacants (enseignantes). Les documents sont envoyés à ces membres par courriel et le conseil prend quelques minutes pour faire la lecture des documents. Le président demande si un membre souhaite ajouter des points à l'ordre du jour. Le président procède à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Mme Richard propose, M. Rizki seconde, l'ordre du jour est adopté.

**4. Adoption du procès-verbal du 15 février 2021**

Le président accorde quelques minutes aux nouveaux membres du conseil afin de lire le procès-verbal de la rencontre précédente. Il procède ensuite à l'adoption du procès-verbal tel que présenté. Mme Tringali propose, Mme Beaudry seconde, le procès-verbal du 15 février 2021 est adopté.

## **5. Mot du président du CÉ**

Le président souhaite la bienvenue à Mme Leduc, la nouvelle directrice. Le président propose qu'elle se présente dès maintenant. Suite à sa présentation, le président fait la lecture de l'article 64 de la Loi sur l'instruction publique.

## **6. Période réservée aux élèves**

Mme Déziel fait le suivi de quelques points abordés lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement.

- La modification de l'uniforme : une mise au point sera faite avec la direction.
- Les options de repas à la cafétéria : la version végétarienne est offerte lorsque c'est possible.
- La journée civile du 8 avril : la journée s'est bien déroulée selon le conseil des étudiants.
- Le journal étudiant : la collaboration se passe bien avec les enseignants.
- Le chandail à capuchon pour les membres du conseil des élèves : ce projet n'aura pas lieu cette année et sera repris en 2021-2022.

### Modification de l'uniforme

Les membres du conseil d'établissement ont fait quelques commentaires.

La direction confirme qu'une rencontre avec Tammy Hattem, de Raphaël U, M. Savard et les élèves du conseil à l'automne 2021.

### 6.1 Journée civile

Une enseignante mentionne que lors de la journée civile, plusieurs interventions ont été nécessaires en ce qui concerne les vêtements, elle s'interroge sur l'intention de cette journée.

La journée civile du 21 avril a été approuvée par le conseil d'établissement. Un rappel des consignes sera fait aux élèves suite aux commentaires des enseignants. Il est souhaité que l'argent amassé lors de cette journée soit destiné à des fins liées à l'environnement (Jour de la Terre).

Des échanges s'en suivent.

Des précisions sur les repas à la cafétéria, accès à un peu de tout. Il n'y a plus d'option végétarienne : la cafétéria offre les deux options maintenant.

Présentation du journal étudiant, c'est bien la version web, mais le personnel souhaite avoir la version papier dans les pigeonnières des enseignants. Les élèves précisent qu'elles en ont manqué. L'enseignante responsable va augmenter le nombre d'impressions.

***Point d'ordre : demande à ce que les règles d'intervention soient rappelées.***

Les élèves souhaitent une autre journée civile d'ici la fin de l'année. Une date nous sera communiquée. La direction souhaite voir le déroulement du 21 avril avant que le CÉ se positionne sur cette décision. Elle suggère aux représentantes du Conseil des élèves d'être plus précises dans leurs demandes, beaucoup de temps de CÉ pour les points du Conseil des élèves. Un parent propose d'approuver un bloc de journées civiles en début d'année. Plus facile pour la communication en amont.

## **7. Période réservée à l'OPP**

Lors de la dernière rencontre de l'OPP, les parents ont souhaité faire le « bilan environnement de l'école », ce qui peut être fait à l'école. Les parents souhaitent s'impliquer dans ce dossier. Les parents demandent à Mme Leduc un suivi sur la position du CSSDM pour les masques. Le CSSDM a décidé de ne pas faire appel à un fournisseur homologué pour la récupération des masques. La consigne du CSSDM est de les jeter. L'arrondissement a des points de chute, on essaie d'entrer en contact avec eux.

Concernant l'initiative des élèves de récupération des masques : quel est la suite des choses? Les élèves font quoi? Mme Leduc s'informerait auprès de M. Savard, qui est en charge de ce projet. Un suivi sera fait dès qu'elle trouve l'information. M Rizki pose une question : est-ce que les élèves qui ramassent les masques sont à risque? Le ramassage se fait de manière sécuritaire.

Les parents se questionnent sur l'existence d'un comité vert ou environnement à l'école? Une enseignante répond qu'il y a déjà eu une brigade sauf que le contexte de cette année est particulier, les élèves sont confinés en classe, ce n'est pas une « vraie » école.

L'OPP cherche des partenaires au sein de l'école, d'où les questions qui ont été apportées auprès du Conseil d'établissement.

Mme Tringali poursuit sur les dossiers de l'OPP. La cafétéria (vaisselle et compostage) fait partie des discussions des parents. Conscients de la pandémie, ils entament une réflexion, prennent des informations, regardent dans les autres écoles, explorent. Si possible, de façon très très progressive, initier de petites initiatives, comme lancer le défi apporte ses propres ustensiles, un défi du mois. Les idées sont brassées. Maude propose une piste de solution : le Conseil des élèves de la CSSDM discute déjà de ce dossier. La direction ajoute que ça existe depuis plusieurs années, l'implantation de la vaisselle réutilisable. Cette année, les ustensiles de plastique sont utilisés à cause de la pandémie, le compost est déjà en place à la cafétéria. Une direction adjointe sera nommée pour prendre le dossier environnement en main, il y a des ressources à la CSSDM, la styromousse a également réapparu car on doit jeter les plats à cause de la pandémie. Le retrait de la styromousse a été demandé par les commissaires scolaires en 2019. Il existe des boîtes repas qui sont compostables.

Elle va contacter la responsable de l'OPP et appuie les ajouts à petites doses. La pandémie freine et fait reculer sauf que les élèves, dès qu'on les implique ça facilite les choses.

Mme Dextre : personnel de l'équipe école tient de remercier l'initiative des parents pour la semaine des professeurs, qu'elle a qualifié d'habiles ninjas : personne n'a rien vu de l'installation. Les mots, installés partout dans l'école, les savons, superbe tape dans le dos aux enseignants et à tout le personnel.

## **8. Intervention de la direction**

Mme Leduc rassure le conseil d'établissement que les défis de la gouvernance actuelle du CSSDM, soit la démission de plusieurs membres du CA, n'empêche pas l'école de fonctionner. Dans ses dossiers, elle n'a pas trouvé d'informations sur l'obligation de suivre la formation pour les conseils d'établissement. Elle va faire un suivi avec le président, afin de s'assurer que tout le monde a suivi la formation (webinaire) tel que prévu par la loi sur la gouvernance scolaire. Un parent rapporte la difficulté d'accès, elle a assisté à une présentation de la présentation. Suite au contact avec l'organisme, elle aurait suivi la présentation.

## **9. Affaires éducatives**

### **9.1 *Activités ou sorties éducatives***

La direction présente un tableau consolidé, qui a été envoyé aux membres. Les activités à l'école ou en sortie, en bulle classe, sont autorisées. Elle procède à la lecture par date. M Rizki propose, Mme Bolduc-Jacob appuie.

### **9.2 *Journée verte du 4 juin 2021.***

Mme Leduc explique que la journée ne sera pas tenue dû au contexte actuel. Avec le conseil des élèves, ils trouveront des petites activités pour la remplacer. Horaire jour 3 (journée perdue suite à la tempête de février).

### **9.3 *examens fin année***

La direction indique que le ministère et le centre de service ont retiré toutes les épreuves et les examens de fin d'année. L'équipe école a décidé de tenir une session d'examens. Le calendrier est en cours d'élaboration et sera déposé au CÉ de mai. Le début de la période d'examen sera le 14 juin et se terminera le 22 juin. La journée du 23 juin sera réservée aux reprises. Le point 9.3 est donc un point d'information pour cette rencontre et sera un point à approuver en mai lors du dépôt du calendrier complet.

## **10. Affaires administratives**

### **10.1 *Calendrier scolaire 2021-2022***

Mme Leduc précise que le calendrier 2021-2022 ne sera pas déposé ce soir. Par contre, il doit être déposé au CSSDM avant la fin avril. Il sera envoyé par courriel au CÉ avant le dépôt. Il ne reste qu'une date à finaliser. M Rizki demande si les parents peuvent se prononcer sur le calendrier scolaire. Mme Leduc rappelle que les parents n'ont pas à se prononcer, il est prévu que les parents soient consultés, au comité central de parents, sur le début et la fin de l'année scolaire.

La présidence se questionne sur l'absence d'un suivi des fonds 4 et 9, absents de l'ordre du jour. La direction rappelle l'obligation de les présenter 3 fois par année et elle comprend qu'on avait accès au suivi de ces fonds à toutes nos rencontres. Les points seront ajoutés à la rencontre de mai.

Une élève souligne que le code de vie n'est pas à l'ordre du jour. Elle doit prévoir qu'il puisse passer par le Conseil des élèves. Mme Leduc ajoute qu'il sera à l'ordre du jour de la rencontre de mai. La présidence rappelle que les membres du Conseil souhaite en prendre connaissance un peu à l'avance.

## **11. Rapport des partenaires**

### *11.1 Délégué du Comité des parents*

M Rizki n'a pas participé aux 2 dernières rencontres et a mandaté Mme Duclos. Il mentionne que suite à la décision des parents du CA de quitter leur poste, une assemblée extraordinaire est prévue le lendemain pour discuter de la situation.

### *11.2 Communauté*

Mme Hortez travaille sur l'opération rentrée scolaire qui consiste à équiper les élèves avec des sacs à dos. Cette opération est faite en collaboration avec les organismes du quartier ainsi que Jeunesse au soleil. En recherche de commandites actuellement, il y aura de la publicité auprès des familles. Elle souhaite que l'école puisse fournir les listes d'effets scolaires pour faire les sacs à dos en conséquence.

Ils travaillent sur les camps de jour, en respect des règles sanitaires en cours et visent 240 élèves, dont 60 élèves classe accueil, de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>e</sup> année du secondaire. Elle précise que Centraide appuie les camps des classes d'accueil. Ils ont également mis sur pied une petite session de printemps, activités en ligne, crainte des changements de dernière minute de la part du gouvernement

### *11.3 Enseignants*

Aucune intervention

### *11.4 Personnel de soutien*

Mme Dextre mentionne le changement d'intervenante en secondaire 5, une nouvelle intervenante Véronique est arrivée en même temps que Mme Leduc.

### *11.5 Parents*

Mme Leblanc fait un état de la situation actuelle avec la pandémie : les classes fermées sont sous contrôle. La direction fait un suivi sur les cas comme demandé. À compter d'aujourd'hui, la DSP gère tous les cas comme si c'était un variant, beaucoup plus simple à gérer. Un parent demande la signification de ce changement. La sévérité des élèves placés en contact modéré, plus d'élèves confinés, qu'un contact léger. Un cas de variant = plus d'élèves confinés donc classe complète incluant les enseignants, impacts sur les groupes à la cafétéria. Contact léger, juste la classe de l'élève.

Un parent questionne concernant les frais scolaires versés par les parents (trop perçu), la décision a été prise en urgence lors d'une rencontre pour trouver une solution, peut-on réfléchir plus tôt cette année?

#### *11.6 Professionnel*

Mme Richard n'a rien à dire, tout roule

#### *12. Période réservée au public*

M. Rahim, parent d'un élève du foyer 107 souhaite discuter de 2 points soit les règles de pondération par matière et par programme. La trame derrière la question, c'est l'accompagnement de nos enfants dans leur parcours scolaire, comment les travaux qui sont notés, contribuent à la moyenne de l'enfant. Il fait une démarche auprès des professeurs, il comprend leur réalité sauf qu'il y a très peu de disponibilité afin de lui répondre. Son deuxième point concerne les activités du CÉ, il a trouvé ardu de trouver l'informations sur le site web (documents, date des rencontres). Le président lui répond que c'est accessible et lui explique, sur le site de Louis Riel, où ça se trouve.

Mme Leduc précise qu'une direction adjointe a déposé les PV de l'automne, ceux de janvier et février le seront sous peu. La présidence rappelle que chacun des enseignants est responsable et le conseil d'établissement n'est pas le bon lieu pour apporter ce point.

M. Rahim souligne qu'il parle au nom de tous les parents, cette information pourrait être utile à bien des parents. Mme Leduc rappelle que les règles de pondération font partie de l'autonomie professionnelle des enseignants. Chaque enseignant explique leur fonctionnement en début d'année pendant les rencontres avec les parents. Elle propose de s'adresser au directeur de niveau pour obtenir ces informations. Elle va lui envoyer un courriel avec des réponses. M. Rahim remercie les intervenants

Mme Leblanc trouve que la question de ce parent demeure pertinente. Est-ce que les liens peuvent être ajouté à l'infoparent pour que tous bénéficient de ces informations?

M Rizki : remercie de M. Rahim de venir présenter ses préoccupations au CÉ et l'invite à joindre l'OPP. M. Rahim le remercie pour l'invitation, tout en la déclinant.

#### **13. Varia**

Maude parle en son nom à elle, et au nom des finissants de 2021-2022 et rappelle à M. Giroux que les chandails à capuchon des finissants de 2020-2021 sont arrivés en mars, au lieu qu'en début d'année. Il faut approuver dès maintenant le processus afin que le bon de commande soit remis en août avec les livres et que le chandail arrive fin octobre et qu'ils en profitent plus longtemps. Le président approuve l'initiative et propose d'arriver au prochain CÉ avec un projet. Mme Leduc rappelle que la première étape est un dépôt à la direction et au CPEPE.

Mme Lepage parle du journal étudiant

Mohammed se questionne si les finissants de l'an passé ont pas reçu l'album de 2019-2020. Mme Richard souligne que les élèves sont passé en fin d'année scolaire et les albums ont été remis.

Mme Hortez recherche des monitrices/moniteurs pour l'été – 5e secondaire (16 ans et plus), il faut consulter site web, belle formation offerte! Mme Leduc va envoyer le lien à Yannick Champagne, technicien en loisirs, pour le mur emploi d'été.

**14. Levée de l'assemblée**

La présidence 20h05 et propose la levée de l'assemblée.

Mélissa Duclos, secrétaire de réunion

---

Dominique Lalonde  
Président du CÉ 2020-2021

---

Nadine Leduc  
Directrice École Louis-Riel